

TVA : Principes et règles de territorialité

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MODULA FORMATION
Emilie CRAVEA
05.56.44.58.68
contact@modula-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Si vous êtes en situation de handicap, merci
de nous contacter afin que nous puissions
vous accompagner et vous orienter au mieux
dans votre demande et vos démarches

Prérequis pédagogiques :

Aucun prérequis.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Appliquer les règles de territorialité de la TVA aux opérations complexes d'échanges extra ou intracommunautaires de biens - Déterminer dans chaque cas qui, du fournisseur ou du client, est redevable de la TVA et dans quel pays - Identifier les cas d'autoliquidation de la TVA sur les achats de biens - Respecter les obligations formelles

Contenu et modalités d'organisation

LE CHAMP D'APPLICATION DE LA TVA • Connaître le champ d'application de la TVA • Maîtriser les taux de TVA applicables en France • Analyser l'exigibilité de la TVA selon la nature des opérations LA TERRITORIALITE DE LA TVA • Les ventes en France • Analyser le régime des échanges intracommunautaires : les livraisons intracommunautaires, les acquisitions intracommunautaires • Analyser le régime des livraisons de biens effectuées avec des pays hors Union européenne : les exportations, Les importations, la procédure d'autoliquidation de la TVA LA DECLARATION DE TVA • Les différents régimes de TVA : franchise en base, régime simplifié, régime réel • Les achats et ventes en franchise de TVA • Les déclarations (CA3, DEB) • Les régimes spécifiques : PBRD et ventes à distance • Les opérations connaissant une application particulière à la TVA LES SPECIFICITES ET PARTICULARITES • Contrôler la correcte réalisation des obligations déclaratives et des cas d'identification dans un autre État • Les mentions spécifiques sur factures • Récupérer une TVA étrangère • Les cas d'immatriculation à l'étranger • La procédure de remboursement

Durées de la formation *14h en cours du jour

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours personnalisé suite à un audit des besoins afin de définir les

objectifs de l'appre

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Modularisé

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

COMPTABILITE PERFECTIONNEMENT

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|-------|------------------------|------------------|-----------------|-----------|
| 00504394 | du 01/01/2024 au 31/12/2025 | (87) | MODULA FORMATION | | Non éligible | FPC |
| 00471282 | du 01/01/2024 au 31/12/2025 | (33) | MODULA FORMATION | | Non éligible | FPC |
| 00471564 | du 01/01/2024 au 31/12/2025 | (17) | MODULA FORMATION | | Non éligible | FPC |
| 00522287 | du 01/01/2024 au 31/12/2025 | (17) | MODULA FORMATION | | Non éligible | FPC |